



COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CAUDRESIS-CATESIS
Extrait du Registre des délibérations
du Conseil communautaire

Séance du 04 juillet 2023

Date de convocation : 26 juin 2023
Nombre de conseillers en exercice : 74
Président de séance : M. Serge SIMEON

L'an deux mille vingt-trois, le quatre juillet à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis se sont réunis à La Fabrique de Beauvois-en-Cambresis, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis.

Objet : Délibération 2023/82 portant retour de biens mis à disposition réformés compétence « déchet »

Membres présents (55 titulaires et 3 suppléants) : BASQUIN Alexandre, PORTIER Carole, WAXIN Vincent, MACAREZ Jean-Félix, HERBET Yannick, MÉRESSE DELSARTE Virginie, GAVE Nathalie, OLIVIER Jacques, SOUPLY Paul, DUDANT Pierre-Henri, MOEUR Sébastien, FORRIERES Daniel, BALÉDENT Matthieu, BRICOUT Frédéric, COLLIN Denis, DOYER Claude, MATON Audrey, MÉRY-DUEZ Anne-Sophie, POULAIN Bernard, PRUVOT Brigitte, RICHOMME Liliane, THUILLEZ Martine, TRIOUX COURBET Sandrine, GOETGHELUCK Alain, RAMETTE Jean-Marc (S), PELLETIER Gilles, LAUDE Pierre, GERARD Jean-Claude, GOSSART Jean-Marc (S), LEFEBVRE Bertrand, BASQUIN Etienne, DEMADE Aymeric, CLERC Sylvie, DAVOINE Matthieu, MODARELLI Joseph, PLATEAUX Stéphanie, PORCHERET Didier, SIMEON Serge, PAQUET Pascal, LEONARD Julien, MERIAUX Christelle, PLATEAU Marc, DUTILLEUL Yannick (S), HENNEQUART Michel, RIBES-GRUERE Laurence, HAVART Ludovic, VILLAIN Bruno, HALLE Sylvain, NOIRMAIN Augustine, RICHEZ Jean-Pierre, GODELIEZ NICAISE Véronique, DEFAUX Maurice, QUONIOU Henri, RICHARD Jérémy, DOERLER-DESENNE Axelle, MAILLY Chantal, MÉLI Jérôme, LEDUC Brigitte

Membres ayant donné procuration (4) : BERANGER Agnès à TRIOUX COURBET Sandrine, RIQUET Alain à RICHOMME Liliane, MANESSE Joëlle à SIMEON Serge, GERARD Pascal à BRICOUT Frédéric

Membres excusés (5) : BACCOUT Fabrice, MARECHALLE Didier, LESNE-SETIAUX Monique, JUMEAUX Stéphane, QUEVREUX Patrice

Membres absents (7) : LOIGNON Laurent, GOURMEZ Nicole, HOTTON Sandrine, BONIFACE Didier, HISBERGUE Antoine, PLET Bernard, GOURAUD Francis

Secrétaire de séance : RICHARD Jérémy

Délibération 2023/82 portant retour de biens mis à disposition réformés compétence « déchet »

La loi prévoit que le transfert d'une compétence à un EPCI à fiscalité propre ou à un syndicat entraîne de plein droit la mise à disposition à la collectivité exerçant la compétence des biens meubles et immeubles utilisés à la date du transfert. La mise à disposition a lieu à titre gratuit. Cette mise à disposition est constatée dans un procès-verbal établi contradictoirement entre les représentants des deux collectivités. Les biens mis ainsi à disposition peuvent pour différentes raisons être amenés à « réintégrer le patrimoine » de la collectivité remettante. Parallélisme des formes, le retour des biens est constaté par un procès-verbal établi contradictoirement par les représentants des deux collectivités.

Les biens nécessaires à l'exercice de la compétence « gestion des déchets » ont été mis à disposition par les communes de Boussières-en-Cambresis, Bévillers, Béthencourt, Carnières, Cattenières, Estourmel à la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis (CA2C).

Certains biens ont été réformés pour casse ou vétusté, et reste présents dans l'actif de la CA2C, il convient donc de les réintégrer dans le patrimoine de la commune afin de pouvoir les sortir définitivement.

Considérant l'ensemble des éléments évoqués ci-avant,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, l'Assemblée décide d'autoriser Monsieur le Président à signer les procès-verbaux de retour des biens réformés suivants :

Compte	N inventaire	Libellé	Montant MAD par BOUSSIERES			montant retourné par CA2C		
			VO 21...	AMT 28188...	PRÉT	valeur	Amt	Prêt
2188	32000-SYC2006/37	Bac OM	21778,25*	8492,75	18232,7	21788,25*	21788,25	0

Compte	N inventaire	Libellé	Montant MAD par BEVILLERS			montant retourné par CA2C		
			VO 21...	AMT 28188...	PRÉT	valeur	Amt	Prêt
2188	32000-SYC2006/38	XX	21570,06	8411,56	18058,2	21570,06	21570,06	0

Compte	N inventaire	Libellé	Montant MAD par CATTENIERES			montant retourné par CA2C		
			VO 21...	AMT 28188...	PRÉT	valeur	Amt	Prêt
2188	32000-SYC2006/41	Bac OM	29854,83	11642,33	24993,8	29854,83	29854,83	0

Compte	N inventaire	Libellé	Montant MAD par CARNIERES			montant retourné par CA2C		
			VO 21...	AMT 28188...	PRÉT	valeur	Amt	Prêt
2188	32000-SYC2006/40	XX	40482,08	15786,58	33892,3	40482,08	40482,08	0

Compte	N inventaire	Libellé	Montant MAD par ESTOURMEL			montant retourné par CA2C		
			VO 21...	AMT 28188...	PRÉT	valeur	Amt	Prêt
2188	32000-SYC2006/41	Bac OM	18860,38	7354,88	15790,1	18860,38	18860,38	0

Compte	N inventaire	Libellé	Montant MAD par BETHENCOURT			montant retourné par CA2C		
			VO 21...	AMT 28188...	PRÉT	valeur	Amt	Prêt
2188	32000-SYC2006/39	Bac OM	37305,21	14547,71	31231,45	37305,21	37305,21	0

<p>Acte certifié exécutoire Transmission en Sous-Préfecture le 10/07/2023 Publication le 10/07/2023</p>	<p><i>Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits</i> Pour expédition conforme Le Président de séance, Maire du CATEAU-CAMBRÉSIS Conseiller Régional Serge SIMEON</p> 
--	--

IMPORTANT - DELAIS ET VOIES DE RECOURS :

Conformément à l'article R421 – 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Caudresis-Catesis
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	2023_82
Objet :	Délibération 2023/82 portant retour de biens mis à disposition réformés compétence
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-07-04 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Contrats, conventions et avenants
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.10 - Divers
Identifiant unique :	059-200030633-20230704-2023_82-CC
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-200030633-20230704-2023_82-CC-1-1_0.xml	text/xml	910 o
Document principal (Document contractuel) Nom original : 82.pdf Nom métier : 99_DC-059-200030633-20230704-2023_82-CC-1-1_1.pdf	application/pdf	1.1 Mo

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	10 juillet 2023 à 11h38min46s	Dépôt initial
En attente de transmission	10 juillet 2023 à 11h38min47s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	10 juillet 2023 à 11h47min19s	Transmis au MI
Acquittement reçu	10 juillet 2023 à 11h52min32s	Reçu par le MI le 2023-07-10